

ACCEPTÉ

Séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue à distance sur la plateforme TEAMS, **le mardi 8 décembre 2020 de 17 h à 21 h.**

Présences par TEAMS : Mmes Katerine Roy, présidente, Valérie Gagnon, vice-présidente, MM. Philippe Grenier, Étienne Paradis et Jean-François Paradis, membres parents; Mmes Anny Bélanger, Claudia Cyr, Claudie Potvin et Marie-Douce Provencher, membres du personnel; Mmes Marie-Victoria Dorimain, Violaine Franchomme-Fossé, MM. Christian Bibeau, Frank Meunier et Olivier Roberge, membres de la communauté; Mme Viviane Guimond, représentante du personnel d'encadrement sans droit de vote; M. Christian Provencher, directeur général, M. Carl Mercier, directeur général adjoint à l'administration et Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives.

Mme Annie Léveillé a prévenu de son absence.

Présences en personne à la salle multifonctionnelle du Centre administratif au 2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke : MM. Donald Landry, secrétaire général et Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications.

Quorum de la séance

Le quorum est constaté à 17 h.

1.0 Mot de bienvenue, intentions de la rencontre et rappel des règles de fonctionnement du CA

Mme Katerine Roy présente les intentions de la rencontre et fait un rappel des règles de fonctionnement du CA.

2.0 Présentation des membres du CA

Chacun des membres du Conseil d'administration qui ne l'ont pas déjà fait est invité à se présenter à tour de rôle.

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 20 octobre 2020

CA 2020-006

Attendu que le procès-verbal a été remis aux membres du Conseil d'administration au moins six heures avant le début de la présente séance.

Sur la proposition de M. Frank Meunier, le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 20 octobre 2020 est unanimement approuvé et le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

3.2 Adoption de l'ordre du jour

CA 2020-007

Sur la proposition de Mme Claudie Potvin, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 8 décembre 2020.

4.0 Nomination aux comités du CA

CA 2020-008

La *Loi sur l'instruction publique (LIP)* précise qu'un centre de services scolaires doit instituer les comités du conseil d'administration (CA) suivants : comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification et comité des ressources humaines (art. 193,1).

Le CA peut aussi instituer d'autres comités afin d'émettre une recommandation, tel un comité de révision de décisions.

Lors de la séance du 20 octobre 2020, le CA a accepté une proposition de balises pour la formation de divers comités, qui prend notamment en compte la représentativité des membres de chaque catégorie, les intérêts et les expertises de chacun.

Suite à l'analyse des résultats d'un sondage et la consultation de la présidente du CA, la répartition suivante est suggérée :

<u>Comité de gouvernance et d'éthique</u> Frank Meunier, communauté Claudie Potvin, personnel Marie-Douce Provencher, personnel Katerine Roy, parent (présidence)	<u>Comité des ressources humaines</u> Claudia Cyr, personnel Anny Bélanger, personnel Jean-François Paradis, parent Marie-Victoria Dorimain, communauté
<u>Comité de vérification</u> Olivier Roberge, communauté Étienne Paradis, parent Annie Léveillé, personnel Viviane Guimond, personnel (sans droit de vote)	<u>Comité de révision de décision</u> Valérie Gagnon, parent (vice-présidence) Philippe Grenier, parent Violaine Franchomme-Fossé, communauté Christian Bibeau, communauté

Sur la proposition de M. Philippe Grenier, il est unanimement résolu d'adopter la création des comités et de nommer les membres tel que décrit ci-dessus.

5.0 Formation en ligne des membres du CA

Un lien sera transmis par courriel aux membres pour l'inscription à des suivis de groupe en ligne.

6.0 Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances

M. Carl Mercier explique que la capsule 3 de la formation des membres du CA traite spécifiquement de la délégation des pouvoirs (formation obligatoire du ministre de l'Éducation). Il est donc proposé qu'à la suite de l'écoute de cette capsule, en fonction des questions et préoccupations des membres du CA, une présentation soit préparée pour la séance du 23 février ou à une autre date que le Conseil d'administration jugera opportune.

7.0 Rapport annuel du Protecteur de l'élève — 2019-2020

M. Christian Beaudry, Protecteur de l'élève du CSSRS, présente son rapport annuel de l'année scolaire 2019-2020.

8.0 Souper

Pause pour le souper.

9.0 Modification de l'organigramme du Service des ressources financières et du transport scolaire

CA 2020-009

Considérant que le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) a eu deux (2) analystes entre février 2018 et octobre 2020 et que le recrutement du candidat recherché est difficile. Nous recommandons la modification de l'organigramme du SRFTS en abolissant le poste d'analyste à la comptabilité et en créant un poste d'agent d'administration. Ce dernier serait en charge, entre autres, de la production des états financiers mensuels, trimestriels, annuels, de l'implantation de nouveaux systèmes informatiques en lien avec son secteur et du contrôle interne.

Cette modification permettra également de dégager la coordonnatrice à la comptabilité et au budget de la gestion quotidienne des employées à la comptabilité, aux comptes à payer et générera une économie annuelle d'un peu plus de 10 000 \$. De plus, elle permettra au SRFTS d'être plus efficace.

Sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu d'approuver la modification de l'organigramme du Service des ressources financières et du transport scolaire, le tout selon le dossier 4-51-006 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

10.0 États des taxes scolaires dues par les propriétaires

CA 2020-010

Les articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique* précisent qu'un état de taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires doit être soumis au conseil d'administration pour approbation.

L'état présenté est un état sommaire des taxes à recevoir. Les données spécifiques à l'état, les noms et adresses du domicile des propriétaires et la description des immeubles imposables sujets au paiement de la taxe scolaire sont disponibles à la division des taxes pour consultation.

Sur la proposition de M. Olivier Roberge, il est unanimement résolu d'approuver l'état des taxes scolaires dues par les propriétaires, le tout selon le dossier 4-56-001 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

11.0 Informations sur les projets particuliers

Mme Lisa Rodrigue donne les informations sur les projets particuliers.

12.0 Parole du public

Un regroupement de parents, qui s'identifie sous le nom de Parents partenaires pour l'innovation pédagogique (PIIP), présente un projet d'école particulière. Ce projet s'inspire du modèle de l'École communautaire entrepreneuriale (ECE). Le regroupement aimerait que le CSSRS accueille ce projet au sein de son organisation.

13.0 Informations du directeur général

M. Christian Provencher informe les membres du CA sur les sujets suivants :

- Tableau de bord — PEVR (**reporté**);
- Dépôt du rapport annuel du PREE (**reporté**);
- Informations du directeur général : explications sur la gouverne du CSSRS en temps de crise de la COVID-19;
- Reddition de comptes du DG, 15 octobre au 27 novembre 2020 : précisions sur les décisions prises pendant la période visée en vertu de la délégation de pouvoirs.

14.0 Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS-REG-2020-02)

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

15.0 Adoption de la Politique sur l'allocation de présence des membres du Conseil d'administration et le remboursement de certains frais (CSSRS-POL-2020-01)

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

16.0 Parole des membres du CA

Les membres du CA sont invités à prendre la parole quelques minutes.

17.0 Levée de l'assemblée

À 21 h 16, sur la proposition de M. Jean-François Paradis, il est unanimement résolu de lever la séance.

18.0 Évaluation de la rencontre par les membres du CA

À la suite de la levée de l'assemblée, les membres du CA font l'évaluation de la rencontre en privé.

Katerine Roy,
Présidente

Donald Landry,
Secrétaire général